



L'écho d'Albiac

Numéro 18 – Juillet 2017

Sommaire

Page 1



Journée citoyenne Vue du lavoir et de son chemin de ronde

■ Le mot du Maire

Pages 2 et 3

■ Points sur les
investissements futurs

Pages 3 et 4

■ Brèves albiacoises

■ Des nouvelles de nos
Assos

■ A vos agendas

■ Page 5 et 64

■ Albiac en fête

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Le deuxième semestre qui s'annonce sera consacré pleinement à l'achèvement de notre document d'urbanisme, à la signature définitive de l'acte d'acquisition de l'ensemble de bâtis et parcelles que M. Ayroles a bien voulu vendre à la Commune et au démarrage des travaux d'aménagement du lotissement sur les parcelles qui seront rendues constructibles.

Tout d'abord, je souhaite faire un point sur l'élaboration de la Carte Communale : La nouvelle Loi NOTRe ayant confié la compétence « Urbanisme » aux EPCI, la Commune d'Albiac a dû transférer l'achèvement de son document d'urbanisme à la Communauté des Communes du Grand Figeac. C'est elle qui, depuis le mois de mai, en pilote l'ensemble des actions. C'est ainsi que l'enquête publique qui devait avoir lieu au mois de juin a dû être reportée au mois de septembre. En revanche la DREAL, la Chambre d'Agriculture, la CDPENAF, l'INAO sont déjà destinataires de notre dossier.

Au mois d'octobre, interviendra la signature de la vente définitive et ensuite dès que le Permis d'Aménager sera obtenu, l'ensemble des acquéreurs (7 actuellement) passeront chez le notaire pour l'acquisition des lots qu'ils ont réservés.

Le mois dernier, des réunions ont eu lieu avec GETUDE, l'architecte urbaniste, le CAUE du Lot pour travailler sur le cahier des charges du futur lotissement. Egalement, une réunion avec les opérateurs de réseaux (France Télécom, la Fédération d'Electricité du Lot, le SIAEP de Thémines et le Syded du Lot) s'est tenue afin de travailler sur les travaux de raccordement des réseaux. Une réunion avec le Service Technique du Grand Figeac concernant l'aménagement des voiries et luminaires a déjà eu lieu mais une autre rencontre sera nécessaire pour caler son intervention d'ici la fin de l'année.

S'agissant de la maison de M. Ayroles, elle sera restaurée et dédiée à la location. Des estimatifs de travaux ont déjà été réalisés.

La grange quant à elle sera aménagée en local technique dédié à la commune et l'autre partie sera louée avec la maison. Le hangar sera démolé car il ne pourra pas être réutilisé, notamment en raison de la présence d'amiante sur la toiture. Son éventuelle rénovation serait beaucoup trop chère pour la Commune.

Le séchoir à châtaignes ainsi que le four à pain seront restaurés en tant que petits patrimoines. Des subventions seront demandées pour la réalisation des travaux.

Enfin, je termine sur le projet du lotissement de la Châtaigneraie : C'est un vrai succès puisqu'à ce jour, 8 constructions sont sûres d'être réalisées sur 9 lots. Si au départ, il était prévu 10 lots constructibles, devant le succès de l'opération, nous avons rajouté deux lots supplémentaires. Il reste les 3 lots le long de la D244 (ceux les plus proches du bourg) qui attendent de trouver preneurs. Alors qu'aucune publicité n'a encore été faite, nous pouvons dire que nous avons d'ores et déjà réussi notre pari, puisque la recette correspondant à la vente des 8 lots réservés (le 9^{ème} lot appartenant à M. Ayroles qui souhaite y construire une maison) couvre pratiquement le prix d'achat de l'ensemble.

Ce projet permettra non seulement de percevoir des recettes supplémentaires sous formes de taxes locales et de taxes sur les permis de construire, mais à terme, elle revitalisera la population de la Commune. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le Maire

Point sur les investissements futurs

La Commune d'Albiac est en train de faire l'acquisition d'un ensemble de bâtis et parcelles, situés au nord du bourg, appartenant à Monsieur Michel Ayroles, et ce pour un montant de 122 700 € (frais de notaire compris).

La maison sera restaurée et sera dédiée à la location.

La grange sera rénovée pour partie en local technique afin d'y stocker le matériel de la commune et l'autre partie sera rattachée à la maison.

La partie hangar sera démolie car les montants des différents devis qui nous ont été présentés en vue de sa rénovation sont beaucoup trop élevés (notamment pour la démolition de la toiture en amiante).

Les parcelles 85 et 86 seront aménagées en aire de stationnement sécurisée à proximité de la salle des fêtes.

Comme nous l'avons toujours fait, et afin d'éviter toute interprétation hasardeuse concernant le plan de financement des différents investissements et futurs travaux, nous tenons à communiquer sur le plan de financement provisoire qui a été présenté en conseil municipal :

PLAN DE FINANCEMENT DES FUTURS TRAVAUX		
	RECETTES	DEPENSES
Recette de la vente des 8 lots réservés	103 000,00 €	
Recette estimée des 3 lots restants	41 500,00 €	
Financement de la restauration de la maison Ayroles par les subventions diverses	80 570,00 €	
Subvention pour restauration de la grange prévue ultérieurement	8 000,00 €	
Acquisition des bâtis et des parcelles		
Maison et séchoir à châtaignes		75 000,00 €
Grange et hangar		20 000,00 €
Parcelles à bâtir		25 000,00 €
Frais de notaire		2 700,00 €
Coût de la restauration de la maison Ayroles		100 000,00 €
Travaux pour la commercialisation du lotissement		120 000,00 €
TOTAL	233 070,00 €	282 700,00 €
Solde à financer		49 630,00 €



Aménagement du lotissement

Il était initialement prévu 10 lots dans le futur lotissement, avec des superficies allant de 880 m² et 1.700 m².

Sans même que nous ayons fait une quelconque publicité, plusieurs lots ont été réservés très rapidement. Devant le succès de l'opération, nous avons pu rajouter 2 lots supplémentaires pour amener le nombre de lot à bâtir à 12. A ce jour, en plus de Michel Ayroles qui souhaite construire une maison sur le lot n° 1 derrière la châtaigneraie, 8 lots ont déjà trouvé preneurs, les futurs acquéreurs ayant tous signé une lettre d'engagement.

Il restera 3 lots à commercialiser. Compte-tenu de la qualité des aménagements prévus, nous ne doutons pas qu'ils se vendent rapidement.

L'aménagement du lotissement prévoit le raccordement des réseaux d'électricité, France Télécom, eau potable, les voiries, les zones piétonnes, les luminaires et les plantations paysagères.

Pour cette opération qui fait l'objet d'un budget annexe, un emprunt de 60.000 (30.000 € sur 5 ans et 30.000 € sur 10 ans) a été réalisé auprès du Crédit Agricole Collectivités. Ces emprunts seront totalement remboursés par la vente des lots.

Nous tenons à préciser que les taux proposés par les banques sont actuellement extrêmement bas et que par conséquent, il aurait été impensable que la Commune n'emprunte pas pour réaliser les opérations ci-dessus.

Les emprunts ne « ruineront » nullement la commune comme nous l'entendons dire depuis quelques temps dans le village. En effet, si la Commune avait été en situation de faillite :

1/ aucune banque ne prêterait à la commune (pour information 3 banques se sont proposées pour financer les opérations ci-dessus) ;

2/ si la Commune avait eu des problèmes de budget, les comptes des collectivités étant sous surveillance, Albiac serait déjà mise sous tutelle de la préfecture du Lot.

Bien entendu, nous continuerons à vous tenir informés de ces investissements au fur et à mesure de l'avancement des projets

Les journées citoyennes

Il a fallu, cette année, deux journées citoyennes pour venir à bout des mauvaises herbes dans tout le bourg et autour du lavoir, pour nettoyer l'environnement immédiat de la maison Ayroles et vider en partie la grange et le hangar, ensemble de bâtis que la Commune est en train d'acquérir.

Cette année, les bénévoles furent plus nombreux que les autres années. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir une partie des futurs propriétaires d'Albiac, heureux de pouvoir s'investir dès à présent dans l'embellissement de ce village auquel ils sont déjà attachés.

Ces deux journées furent placées sous le signe de la joie et de la bonne humeur malgré tout le travail qu'il y avait à accomplir.

Il nous reste encore beaucoup à faire, notamment dans le futur lotissement. Nous savons que nous pourrons compter sur les bénévoles comme chaque année.



Nettoyage de la grange et du hangar de la propriété Ayroles



Malgré un début d'insoumission...



Les abords du lavoir et du four à pain



Chaque bénévole s'est mis au travail

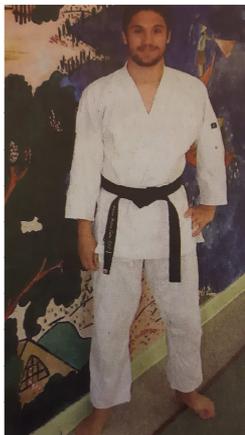


Et après l'effort, le réconfort

BREVES ALBIACOISES

■ Toutes nos félicitations

- A Adrien BOITIER-FABRE, le fils d'Yves FABRE, notre ancien Conseiller et ex-président du Comité des Fêtes. Le 14 mars 2017, il recevait sa ceinture noire 1^{er} DAN. Nous savons tous qu'il tenait à cette ultime récompense et sa pugnacité a triomphé.



- A Thomas ANDRE qui a participé récemment à un tournoi de boxe en Belgique
- A Kevin Bergougnoux et sa compagne qui ont accueilli une petite Louna. Nous leur souhaitons joie et bonheur en famille.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

■ L'association Albius Villa

Toujours très active aux côtés des Elus, cette année, l'Association a bien entendu participé aux journées citoyennes. Elle se prépare également à organiser l'inauguration de deux croix (dont une déjà posée à l'angle de l'ancienne route de Saint6Céré) par le Père et à organiser un concert de Gospel lors de la journée du Patrimoine en septembre.

Le Président de l'Association a pris la décision d'annuler la Fête du Pain initialement prévue au mois d'août, en raison des deuils survenus dans notre village.

L'Association de Chasse

Christian BERGOUGNOUX, le Président de l'Association, tient à remercier tous ceux qui ont témoigné leur amitié lors du décès de son frère, Francis, parti trop tôt à l'âge de 50 ans. Il nous donne rendez-vous l'année prochaine pour le traditionnel repas de chasse.

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 18 – Juillet 2017

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directeur de la Publication : Marie Berthoumiou - **Rédacteur en Chef** : Sylvie Vaissié

Photothèque : Maryline Joiret – Pascal Vautrot

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumiou – Jérôme Landes – Christiane Lascoux - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Alain Rougié

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

■ Le Comité des Fêtes

Tout d'abord, nous tenons à remercier les membres du Bureau (Mélanie et Adeline FABRE, Maryline JOIRET) qui ont réussi l'organisation de la Fête Votive. Plusieurs manifestations sont prévues jusqu'à la fin de l'année et nul doute qu'elles seront réussies.

Une mention spéciale à Mélanie, la jeune Présidente, qui a fait preuve d'un vrai sens du management et de l'organisation qui a fait de notre fête votive un succès.

A VOS AGENDAS

- **Jeudi 27 juillet** : Balade au coucher du soleil organisée par l'association Albius Villa
- **Samedi 5 août** : Concert gratuit et repas champêtre
- **Dimanche 6 août** : Brocante et Vide-Grenier et apéritif musical par le Groupe Racines de Swing
- **Samedi 16 septembre** : Journée Patrimoine et concert de Gospel dans notre Eglise
- **A l'automne** : Fête de la citrouille et de la châtaigne (date communiquée ultérieurement)
- **Dimanche 17 décembre** : Noël des enfants

N'hésitez pas à consulter régulièrement l'agenda des événements mis à jour sur le site de la Commune

www.albiac.fr

SPECIALE FETE VOTIVE

Notre fête votive a été placée, cette année, sous le signe de la jeunesse. En effet, une vingtaine de jeunes fidèles aux aubades, entraînés par les enfants d'Albiac (Kevin, Thomas, Pierre, Mélanie, Adeline, Fabien, Léa, Marion) ont démarré la fête vendredi en fin d'après-midi.



C'est animés d'un véritable enthousiasme, qu'ils se sont entassés dans la bétailière, décorée comme chaque année aux couleurs de la fête. Malgré la canicule qui sévissait, les 18 « aubadiers » ont fait le tour des familles dans lesquelles ils ont été chaleureusement accueillis.



Et comme chaque année, les garçons ont organisé leur traditionnelle partie de foot avant de se retrouver sur la place de la salle des fêtes, pour un barbecue géant qui a clôturé la fin des aubades.

Au menu, plusieurs salades, des quiches, des tartes préparées par les familles, des grillades.



La soirée a été animée par les musiciens de l'orchestre « Souviens-toi » et s'est terminée vers minuit. Certains « aubadiers » courageux se sont rendus dans des fêtes organisées dans les villages voisins.

Les autres sont allés se reposer afin de faire face au programme de la journée du lendemain.

■ Messe et dépôt de gerbes

Une messe fut donnée par le Père Alexandre à 11 H. Mélanie et Adeline Fabre ont accepté de lire des textes.

Nous remercions le Père Alexandre qui a fait en sorte que l'office soit joyeux et léger à l'occasion de la fête de notre village.

L'office religieux fut suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts. Une minute de silence a été observée en mémoire de Francis Bergougnoux et Georgette Baynat qui nous ont malheureusement quittés cette année.



■ Concours de pétanque

Malgré l'écrasante chaleur, 28 équipes se sont inscrites au concours de pétanque. Toutes les équipes ont été récompensées, les premières recevant des lots sympathiques tels qu'un dîner au restaurant pour deux, des smartbox.

Ce sont les mêmes joueurs que nous voyons évoluer, chaque année, sur nos terrains de boules et je tiens à les remercier de leur assiduité et de leur fidélité.



■ Apéritif musical et dîner dansant

A 19 H, un apéritif géant composé de sangria, bière et vin s'est tenu sous la halle au son de la musique et ce jusqu'à 21 H 30. Il a fallu que l'équipe de Paco Paëlla, tenant à sa réputation d'excellent traiteur, rappelle à l'ordre les 146 convives qui se sont inscrits pour qu'ils passent à table, les produits frais qu'il propose devant respecter leur temps de cuisson.



Plus de 50 jeunes ont mis une belle ambiance « un peu bruyante » à certains moments. L'orchestre « Souviens-toi » a fait le reste en animant la soirée avec des chansons des années 70, 80 et 90.



***Pour la 4^{ème} année consécutive,
Le même traiteur qui sert une paëlla toujours
excellente***



***Egalement au menu de la soirée,
l'incourtournable Pena baiona***

La soirée s'est poursuivie pour les jeunes jusqu'à 4 h du matin. Il a fallu que les organisateurs clôturent avec fermeté le bal pour que chacun se décide à quitter les lieux. Preuve, une fois de plus, que la cuvée 2017 de la fête votive d'Albiac a été une réussite.